



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59731>

Département(s) de publication : 15

Annonce n° 25-59731

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil départemental du Cantal

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22150001000014

**Ville :** AURILLAC

**Code postal :** 15000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 15

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1655321>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025TXSCR0020

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service des marchés

**Numéro de téléphone du contact :** +33 471462257

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 23/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non  
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation du Parvis de l'HDD  
Code CPV principal - Descripteur principal : 45233200  
Type de marché : Travaux  
Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée  
Lieu principal d'exécution du marché : 28 avenue Gambetta 15000 - Aurillac  
Durée du marché (en mois) : 6  
La consultation comporte des tranches : Non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non  
Marché alloti : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot : 01** : Aménagement extérieurs - Voiries - Réseaux . Aménagement extérieurs - Voiries - Réseaux <br/>  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 39290000  
**Lieu d'exécution du lot** : 28 avenue Gambetta 15000 Aurillac
- **Description du lot : 02** : Etanchéité . Etanchéité <br/>  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45261420  
**Lieu d'exécution du lot** : 28 avenue Gambetta 15000 Aurillac
- **Description du lot : 03** : Serrurerie . Serrurerie <br/>  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 44316500  
**Lieu d'exécution du lot** : 28 avenue Gambetta 15000 Aurillac

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non  
**Autres informations complémentaires** : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voies de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des différends relatifs aux Marchés Publics de LYON 3 RUE DE LA CHARITE 69268 LYON CEDEX 02 Courriel : [ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025